



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ACTIVITÉS À L'INTENTION DES MUNICIPALITÉS

RÉALISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- **Quelles stratégies adopter** pour réduire le bilan carbone de nos collectivités ?
- **Comment adapter les milieux de vie** aux effets des changements climatiques ?
- **Comment impliquer les acteurs** et les citoyens pour faire évoluer les pratiques ?

ACCOMPAGNEMENT

Votre municipalité veut devenir un chef de file de la lutte contre les changements climatiques ? Vous voulez réduire les émissions de votre collectivité, tout en améliorant la qualité des milieux de vie ? Polyvalente, rigoureuse et engagée, l'équipe de Vivre en Ville peut vous accompagner, de la concertation des acteurs à la mise en œuvre d'une vision grâce aux outils de planification.

Notre offre d'accompagnement vise notamment à vous permettre de :

- évaluer le bilan carbone des projets immobiliers
- adapter vos documents d'urbanisme et vos politiques municipales à vos objectifs de lutte contre les changements climatiques
- identifier les conditions gagnantes pour assurer l'acceptabilité sociale des projets de transformation urbaine contribuant à lutter contre les changements climatiques

CONSEIL

Votre MRC, votre municipalité ou votre arrondissement veut se doter d'une stratégie pour lutter et s'adapter aux changements climatiques ? Votre quartier entend planifier des mesures d'adaptation aux changements climatiques ?

L'équipe de Vivre en Ville vous offre une gamme variée de services pour mettre la lutte contre les changements climatiques au cœur des décisions d'aménagement.

Exemples de mandats possibles :

- réaliser un diagnostic des impacts de la localisation des activités sur le territoire en matière d'émissions de GES
- proposer une stratégie de lutte et d'adaptation aux changements climatiques adaptée aux différents milieux de vie de votre territoire
- élaborer un concept de requalification, consolidation ou densification urbaine permettant de réduire les émissions de GES d'une collectivité
- élaborer un plan d'action visant à coordonner les actions des différents intervenants d'une collectivité qui souhaite lutter contre les changements climatiques



POUR PLUS DE DÉTAILS : VIVREENVILLE.ORG/CHANGEMENTS-CLIMATIQUES

CONTACTEZ-NOUS POUR OBTENIR UNE OFFRE DE SERVICE

DAVID PARADIS, Directeur – Accompagnement | david.paradis@vivreenville.org | 418.522.0011 #3113
Communiquez avec nous pour plus de détails : vivreenville.org/conseil-et-accompagnement

3 FORMULES PROPOSÉES

CONFÉRENCE ▶ 45 à 60 minutes suivies d'une période de questions

ATELIER DE FORMATION ▶ 2 à 5 heures ponctuées de questions et discussions/débats

ATELIER DE MISE EN ŒUVRE ▶ 3 à 7 heures sur un projet précis ou un plan en élaboration

ATELIERS

VERS UNE CROISSANCE RÉPARATRICE ■ NOUVEAUTÉ ■

- **Atelier de formation** détaillant six étapes pour intégrer la réduction des émissions en transport à la planification
- Une approche qui met à profit le développement pour compléter les milieux de vie existants et y réduire le bilan carbone en transport

DE MEILLEURES VILLES POUR UN MEILLEUR CLIMAT

- **Atelier de formation** présentant 5 stratégies et 25 actions à combiner pour une croissance urbaine à faible impact climatique
- Des exemples inspirants ancrés dans la réalité nord-américaine

SAISIR LES OCCASIONS POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- **Atelier de mise en œuvre** conçu sur mesure pour votre territoire
- Adaptation de la démarche pour élaborer une stratégie de localisation à faible impact climatique
- Approche interactive mettant à contribution les compétences diversifiées de l'équipe de Vivre en Ville

CONFÉRENCES

POUR UNE CROISSANCE URBAINE À FAIBLE IMPACT CLIMATIQUE

Une approche adaptée au contexte québécois

- Viser le plus faible impact climatique
- Consolider et réparer les secteurs propices à un bilan carbone soutenable
- Les cobénéfices de la lutte contre les changements climatiques

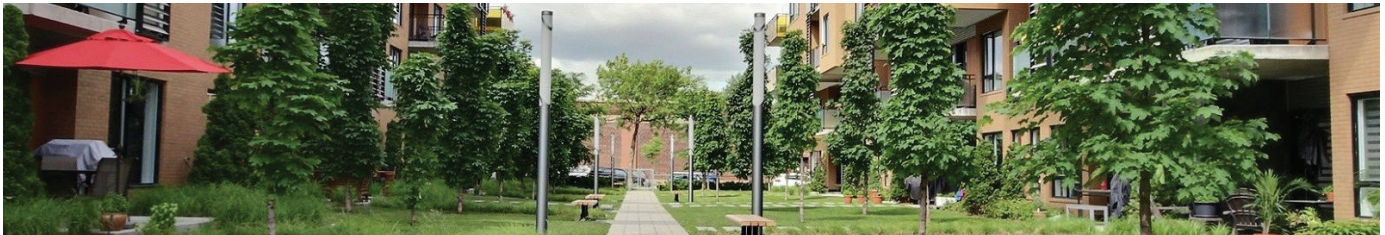
CHANGER DE DIRECTION DANS LE TRANSPORT DES PERSONNES, POUR RÉDUIRE LA DÉPENDANCE AU PÉTROLE

- L'approche Éviter/Transférer/Améliorer
- Un choix stratégique pour le Québec
- Aménager durablement le territoire

SAGA CITÉ : NOS COLLECTIVITÉS FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Colvert et sa mairesse

- Aménagement du territoire et transport
- Réduire durablement les émissions de GES
- Créer une collectivité résiliente



POUR UNE PROPOSITION ADAPTÉE À VOS BESOINS

AMÉLIE CASTAING, Responsable Formations | amelie.castaing@vivreenville.org | 514.394.1125 #4409
 Communiquez avec nous ou visitez notre site Internet pour plus de détails : vivreenville.org/formation

Les outils et les activités d'accompagnement et de formation ont été élaborés dans le cadre des projets *Stratégies collectivités viables* et *Oui dans ma cour!*, avec l'appui notamment des partenaires suivants :



info@vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
 FRÉDÉRIC BACK
 870, avenue De Salaberry, bureau 311
 Québec (Québec) G1R 2T9
 T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
 Montréal (Québec) H2X 3V4
 T. 514.394.1125

■ GATINEAU

200-A, boulevard Saint-Joseph
 Gatineau (Québec) J8Y 3W9
 T. 819.205.2053



PLANIFIER POUR LE CLIMAT

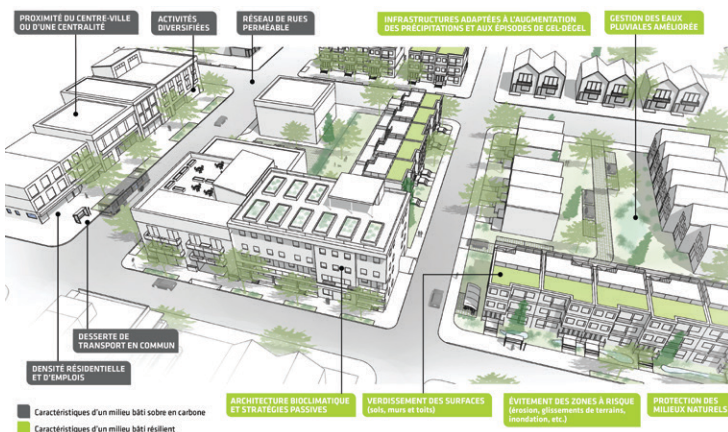
Un guide pour outiller, à l'échelle des municipalités locales et régionales, les décideurs et les professionnels en aménagement et en urbanisme qui souhaitent contribuer à la création de milieux de vie faiblement émetteurs en carbone.

À l'heure de l'urgence climatique, la mobilisation des municipalités est indispensable à l'atteinte des cibles québécoises de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le potentiel de l'approche réparatrice proposée dans *Planifier pour le climat* est estimé à plus de deux millions de tonnes éq. CO₂, soit près de 15 % des réductions internes visées au Québec d'ici 2030.

UNE APPROCHE POUR CRÉER DES MILIEUX DE VIE FAIBLEMENT ÉMETTEURS EN CARBONE

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, CLÉ DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'environnement bâti affecte plusieurs déterminants du bilan carbone des transports, selon des caractéristiques de mieux en mieux connues. Le levier d'action qu'est l'aménagement du territoire présente, pour les collectivités, de nombreux autres avantages (sociaux, économiques, etc.) et permet de combiner réduction des émissions de gaz à effet de serre et adaptation aux changements climatiques.



APPROCHE PROPOSÉE : VERS UNE CROISSANCE RÉPARATRICE

La croissance démographique attendue au Québec pour encore quelques décennies offre aux collectivités une occasion à ne pas manquer: celle de mettre à profit le développement urbain et villageois pour compléter les milieux de vie existants et y réduire le bilan carbone moyen en transport.

SAISIR L'OPPORTUNITÉ DE L'URGENCE CLIMATIQUE

Cette approche réparatrice présente des bénéfices multiples. Elle permettra aussi aux municipalités d'agir pour améliorer la santé de la population, favoriser un accès équitable aux activités économiques et soutenir à long terme la prospérité de la collectivité.



SIX ÉTAPES POUR INTÉGRER LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DES TRANSPORTS À LA PLANIFICATION

Canaliser le développement urbain et villageois vers les milieux les plus propices à une réduction du bilan carbone en transport exige une planification fine, à long terme, de l'aménagement et de l'urbanisme à différentes échelles du territoire. Vivre en Ville propose une démarche en six étapes concrètes.



ÉTAPE 1. PORTRAIT ET DIAGNOSTIC : CARACTÉRISER LES MILIEUX SELON LEUR BILAN CARBONE

L'étape du diagnostic permettra d'identifier, au sein d'une collectivité ou de la région urbaine à laquelle elle appartient, les milieux les plus propices à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en transport.



ÉTAPE 2. TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES : ÉVALUER LES BESOINS ET LE POTENTIEL D'ACCUEIL

Comparer les besoins attendus (en logements, en bureaux, en services, etc.) avec le potentiel d'accueil des divers milieux d'une collectivité est une étape préalable essentielle pour déterminer les choix d'aménagement.



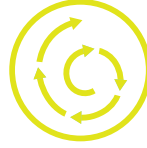
ÉTAPE 3. CIBLES : SE FIXER UN OBJECTIF DE CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'atteinte des cibles québécoises de réduction des émissions de gaz à effet de serre dépend en partie des choix des municipalités en matière d'aménagement du territoire. Ces choix découleront de la cible adoptée par chaque collectivité.



ÉTAPE 4. VISION : INFORMER, CONSULTER ET DÉFINIR LE DEVENIR SOUHAITABLE DE LA COLLECTIVITÉ

Les modifications apportées au cadre bâti en vue de réduire le bilan carbone vont transformer des milieux existants. L'ensemble des acteurs concernés, et notamment les résidents actuels, devraient pouvoir s'exprimer sur les changements attendus et sur le devenir souhaitable de la collectivité.



ÉTAPE 5. SUIVI : DÉFINIR DES INDICATEURS, ÉVALUER L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ET RÉVISER LA DÉMARCHE

Le suivi devrait porter sur l'évolution du bilan carbone, la répartition du développement entre les milieux et l'évolution des caractéristiques du cadre bâti liées aux émissions de gaz à effet de serre en transport.



ÉTAPE 6. MISE EN ŒUVRE : CONCRÉTISER LA VISION GRÂCE AUX OUTILS DE PLANIFICATION

Sur la base des liens établis entre caractéristiques de la forme urbaine et bilan carbone en transport, Vivre en Ville propose quatre grands principes à suivre pour réduire le bilan carbone en transport grâce aux choix d'aménagement.

Principe 1. Diriger le développement vers les milieux dont le bilan carbone est déjà bon ou à bon potentiel de réduction, selon leur potentiel d'accueil

Principe 2. Éviter l'éparpillement des principaux générateurs de déplacement

Principe 3. Profiter de la consolidation des milieux à bon potentiel de réduction pour améliorer leur bilan carbone

Principe 4. Arrimer le développement à la création ou au renforcement d'un réseau structurant de transport en commun

Ces principes seront intégrés dans la planification, la réglementation et les autres outils dont disposent les municipalités locales et régionales.



RÉFÉRENCE

VIVRE EN VILLE (2019). *Planifier pour le climat : intégrer la réduction des émissions de gaz à effet de serre des transports à la planification en aménagement et en urbanisme*, 64 p. (coll. Vers des collectivités viables).

La collection « Vers des collectivités viables » propose des objectifs à atteindre, identifie des approches prometteuses ou éprouvées et détaille les outils propices au développement de collectivités viables, partout au Québec.

POUR PLUS DE DÉTAILS
vivreenville.org/publications